

BAIE-MAHAULT: ANALYSE DE L'AUTOÉVALUATION DE CULTURE 21: ACTIONS

JANVIER 2019



culture 21

Commission de CGLU



BAIE-MAHAULT
Ville Pilote • culture 21



culture 21
Commission de CGLU



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

Dans le cadre de sa participation au programme Villes pilotes de l'Agenda 21 de la culture, la Ville de Baie-Mahault, en Guadeloupe (France), s'est livrée en janvier 2019 à un exercice d'autoévaluation de ses actions en culture et dans le domaine du développement durable.

Cette activité s'est basée sur le document Culture 21 : Actions approuvé par la Commission de la culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) en mars 2015. Ce document permet aux villes du monde entier d'examiner leurs points forts et leurs points faibles dans ce domaine avec des lignes directrices communes. De plus, cet exercice permet de comparer l'évaluation de chaque ville à la moyenne extraite en 2015 des opinions d'un panel d'experts au niveau mondial.

Cet exercice pratiqué à Baie-Mahault a eu lieu dans le cadre de l'étape initiale du programme Villes Pilotes. Comme le suggèrent les termes de référence de ce programme, l'atelier initial a impliqué un groupe diversifié de participant.e.s, notamment des représentant.e.s de différents services et directions du gouvernement local, des représentant.e.s de la société civile et des organisations privées. L'annexe 2 contient la liste complète des participant.e.s.

Tout au long de l'atelier, les participant.e.s ont évalué la situation actuelle de la ville de Baie-Mahault concernant les 9 engagements (ou domaines thématiques) de Culture 21 : Actions, en attribuant une note entre 1 et 9 à chacune des 100 actions du document en fonction de leur degré de mise en œuvre locale. L'évaluation permet de distinguer trois stades d'avancement : le niveau « embryonnaire » (notes de 1 à 3), le niveau « intermédiaire » ou « en développement » (notes de 4 à 6) et le niveau « bien développé » (notes de 7 à 9). Les participant.e.s se sont séparés en différents groupes pour effectuer l'évaluation des engagements. L'exercice a été facilité par Francisco D'Almeida et Antoine Guibert, experts désignés pour travailler aux côtés de Baie-Mahault dans le cadre du programme Villes Pilotes.

Ce document d'analyse de l'autoévaluation, également appelé « Radar 1 », rédigé par Francisco D'Almeida et Antoine Guibert avec la collaboration de la Commission Culture de CGLU, synthétise et analyse les résultats de l'évaluation, les compare aux éléments de la moyenne globale et suggère certains aspects qui mériteraient davantage de suivi dans le cadre de ce programme. Les résultats de l'exercice d'autoévaluation reflètent l'opinion des participants à l'atelier et leurs perceptions de la situation locale concernant chacune des thématiques de Culture 21 : Actions. Les observations exprimées dans la conclusion reflètent l'analyse externe de la part des experts du programme. L'ensemble des observations formulées dans ce document contribueront à l'établissement du plan de travail de Baie-Mahault dans le cadre du programme Villes Pilotes.

AUTO
EVALUATION





BILAN GÉNÉRAL

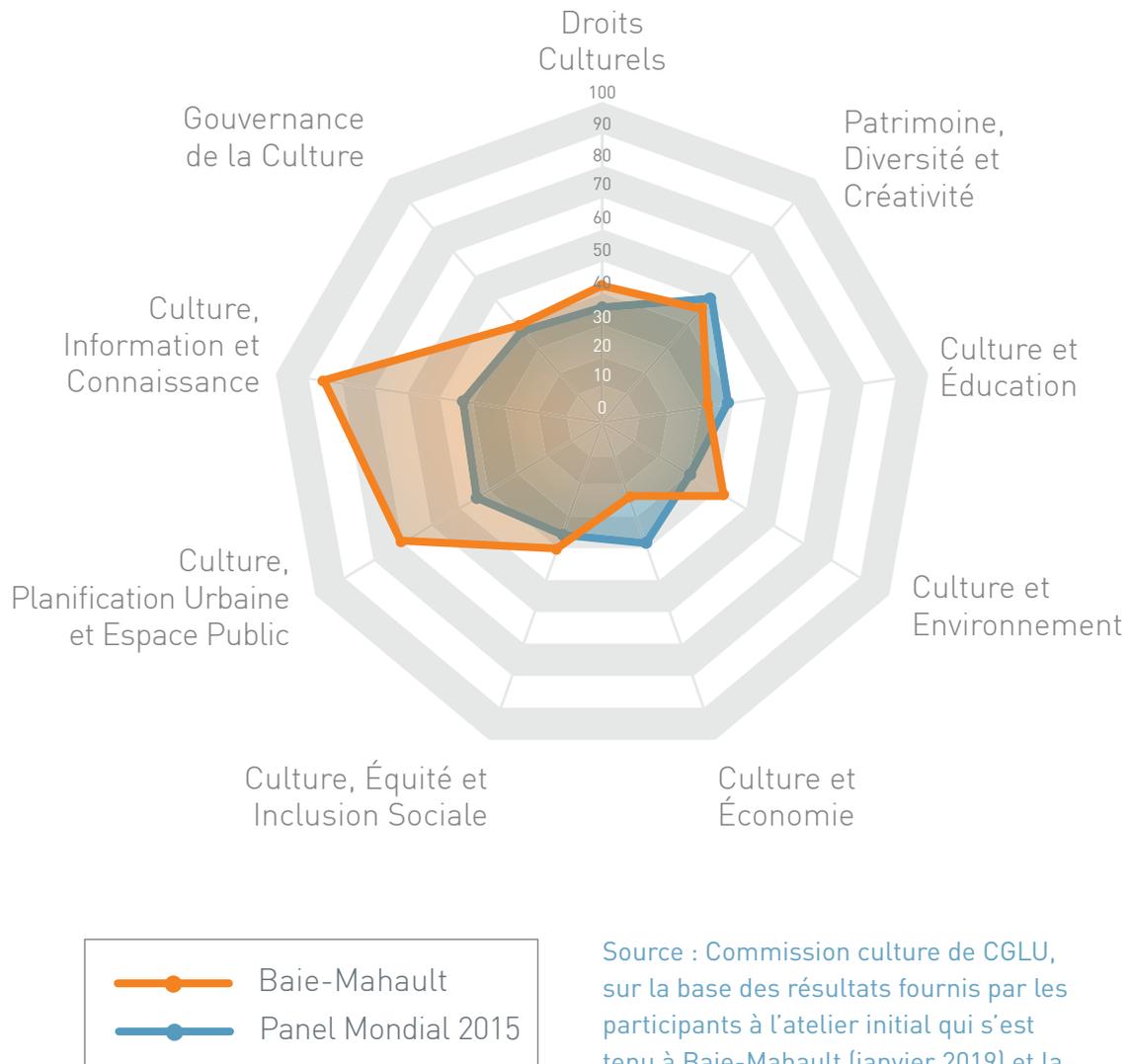
Comme le montre la figure 1, Baie-Mahault obtient des résultats globalement proches de la moyenne mondiale, parfois légèrement en dessous ou au-dessus de celle-ci.

La ville se démarque particulièrement dans les thématiques « 8. *La culture, l'information et le savoir* » (avec une évaluation de 85%, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 43%) et « 7. *La culture, la planification urbaine et l'espace public* » (avec une évaluation de 71%, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 44%).

La ville obtient des résultats de niveau intermédiaire dans les thématiques « 2. *Le patrimoine, la diversité et la créativité* » (avec une évaluation de 46%, un peu en dessous de la moyenne mondiale de 50%) ; « 4. *La culture et l'environnement* » (42,50%, au-dessus de la moyenne mondiale de 30%) ; et « 1. *Les droits culturels* » (40%, au-dessus de la moyenne mondiale de 35%).

La ville obtient des résultats les plus faibles dans les thématiques « 6. *La culture, l'équité et l'inclusion sociale* » (avec une évaluation de 39%, au-dessus de la moyenne mondiale de 35%) ; « 9. *La gouvernance culturelle* » (36%, un peu en dessous de la moyenne mondiale de 37%) ; « 3. *La culture et l'éducation* » (32,50%, en dessous de la moyenne mondiale de 38%) ; et « 5. *La culture et l'économie* » (22%, en dessous de la moyenne mondiale de 38%).

Figure 1 : Auto-évaluation de Baie-Mahault et données du Panel Mondial 2015





DROITS CULTURELS

Dans cette thématique, Baie-Mahault obtient une moyenne de 40%, se situant à un niveau intermédiaire un peu au-dessus de la moyenne mondiale de 35%. Les participants identifient trois actions se situant à un niveau « embryonnaire », cinq actions à un niveau « intermédiaire », et une action à un niveau « bien développé ».

De façon générale, il n'existe pas de reconnaissance explicite de la notion de droits culturels dans les politiques publiques de Baie-Mahault. Les politiques culturelles locales ne se basent pas explicitement sur les droits culturels et il n'existe pas de texte de référence adopté par la municipalité concernant les droits, les libertés et les responsabilités culturelles.

Néanmoins, de nombreuses actions sont entreprises dans la logique des droits culturels, même si ce concept n'est pas reconnu explicitement ; raison pour laquelle la ville obtient tout de même une évaluation de niveau « intermédiaire ». La Ville se démarque ainsi par l'existence de politiques et de programmes dont l'objectif est l'implication plus large et plus active des habitants dans les pratiques culturelles et la création culturelle. Elle se démarque particulièrement en ce sens par un bon maillage de Maisons de quartiers sur l'ensemble du territoire qui permet d'assurer (dans une certaine mesure) des standards de service minimum culturels de base pour tous les habitants.

La Ville réalise également des réunions de quartier afin de favoriser la participation des habitants, mais ces mesures n'apparaissent pas assez fortes pour considérer qu'il s'agisse d'une participation pleine et satisfaisante des citoyens à l'établissement des priorités, à la prise de décisions et à l'exécution ou l'évaluation des politiques culturelles. Enfin, il ne semble pas exister d'analyse détaillée des obstacles qui empêchent les personnes d'accéder et de participer à la vie culturelle, action considérée comme « embryonnaire » à Baie-Mahault.

Il convient de souligner dans cette thématique que les participants n'ont pas souhaité évaluer l'action concernant l'existence de mesures pour favoriser la participation des femmes à la vie culturelle et pour contrer toutes les discriminations entre hommes et femmes.

Dans cette thématique, les participants identifient comme bonne pratique les appels à projets destinés aux associations.



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

Dans cette thématique, Baie-Mahault obtient une moyenne de 46%, se situant ainsi à globalement un niveau « intermédiaire », un peu en dessous de la moyenne mondiale de 50%. Les participants ont identifié deux actions se situant à un niveau « embryonnaire », dix actions à un niveau « intermédiaire » et aucune comme se situant à un niveau « bien développé ».

Baie-Mahault se caractérise par un foisonnement d'activités culturelles qui semble représenter à la fois une force et un enjeu. Ces nombreuses activités culturelles témoignent d'un dynamisme important, et la ville se démarque indiscutablement par sa vie culturelle active. Néanmoins, ce foisonnement semble engendrer des difficultés d'ordre organisationnel. Ainsi, plusieurs directions et services municipaux ont la responsabilité de réaliser des actions culturelles, sans paraître parfois bien s'arrimer entre eux dans une stratégie de cohérence et de concertation, ce qui engendre parfois un manque de visibilité des actions portées et soulève surtout un besoin de renforcement organisationnel pour atteindre plus d'efficacité. Dans le même sens, la prise en compte transversale de la dimension culturelle dans les autres politiques est à améliorer, et la transversalité interne entre les services n'est pas suffisamment actée et mise en place. Au niveau de la population, il semble y avoir un manque de connaissance de l'organisation en place au niveau municipal.

La Ville consacre une portion importante de son budget à la culture, même si les participants soulignent que celui-ci n'est pas assez conséquent. La grande partie des actions proposées dans cette thématique sont évaluées par les participants comme étant encore en cours de développement et donc encore à un niveau « intermédiaire », notamment les actions autour du patrimoine matériel et immatériel ; concernant l'existence de structures de formation, création et production culturelle ; concernant les projets interculturels ou autour de la diversité des expressions culturelles ; concernant l'existence de politiques de soutien aux arts portant attention à leurs différentes disciplines ; ou concernant la présence significative et équilibrée de productions locales dans l'ensemble des activités culturelles du territoire.

Les participants identifient par ailleurs comme se situant à un niveau « embryonnaire » l'action en lien avec la protection et promotion de la diversité linguistique et, en particulier, des langues minoritaires ou minorisées ; ainsi que l'action en lien avec l'existence de programmes de coopération culturelle internationale.

Dans cette thématique, les participants identifient comme bonnes pratiques la revalorisation du Monument aux morts, ainsi que des initiatives citoyennes comme le Quizz et le Jardin Créole.



CULTURE ET ÉDUCATION

Dans cette thématique, Baie-Mahault obtient une moyenne de 32,50%, un peu en dessous de la moyenne mondiale de 38%, représentant un des résultats les plus faibles de l'autoévaluation. La ville obtient sept actions évaluées à un niveau « embryonnaire », une action à un niveau « intermédiaire », et deux actions à un niveau « bien développé ».

La ville se démarque par la diversité de son tissu associatif qui semble offrir une diversité d'activités pédagogiques et culturelles, avec l'accompagnement et le soutien offerts par la ville, notamment par le biais de son réseau de Maisons de quartier. La ville se démarque également par l'existence de dispositifs favorisant le partage des informations concernant les activités culturelles et les possibilités d'éducation culturelle (par exemple le portail en ligne), bien que les participants soulignent le besoin de les améliorer.

Toutefois, il ne semble pas exister de façon générale à Baie-Mahault de stratégie locale qui relie les politiques éducatives et culturelles. De la même façon, la circulation de l'information et la collaboration entre ces deux secteurs semblent être faibles. Il n'existe pas de plateforme ou de réseau local qui réunisse les acteurs publics, civils et privés dans le domaine de la culture et de l'éducation. Enfin, les actions éducatives et de formation ne semblent pas valoriser suffisamment les ressources culturelles locales et les programmes de l'Éducation Nationale dans l'éducation primaire et secondaire ne semblent pas suffisamment contenir les éléments culturels de la Guadeloupe et des Antilles. De façon générale, les participants soulignent le besoin de réunir tous les acteurs pour favoriser l'offre locale d'éducation artistique à tout individu de tout âge et de toute condition, répertorier de façon plus systématique les acteurs et les associations du territoire, et mettre en place plus de synergies entre eux.

Dans cette thématique, les participants identifient comme bonnes pratiques Jou a Tradisyon ; le Bûcher de la St-Jean ; la CHAM (classe à horaires aménagés) ; la Balade musicale le 21 juin ; Voix d'ici et d'Ailleurs ; la valorisation du littoral, notamment du lieu de baignade ; et le Challenge CM2 (visite à l'étranger pour les élèves).



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Dans cette thématique, la ville obtient une moyenne de 42,50%, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 30%. La ville obtient globalement un niveau « intermédiaire » dans cette thématique, avec trois actions évaluées à un niveau « embryonnaire », cinq à un niveau « intermédiaire » et deux à un niveau « bien développé ».

La ville se démarque particulièrement pour la reconnaissance de l'intérêt culturel des éléments et espaces naturels, notamment avec la Charte patrimoniale de 2012, intégrée au Plan local d'urbanisme (PLU), qui identifie des éléments du patrimoine naturel à préserver autant pour ses caractéristiques naturelles que culturelles (fromagers, manguiers centenaires, etc.). Néanmoins, les participants soulignent l'importance d'aller plus loin en établissant des programmes spécifiques sur l'intérêt culturel des espaces naturels. D'autre part, il existe une stratégie locale de durabilité environnementale qui intègre les facteurs culturels, même si cette stratégie n'est pour l'instant pas suffisamment connue et pourrait être perfectible, notamment concernant l'inclusion des acteurs locaux. Il existe de nombreuses actions au sein de la collectivité et sur le territoire (comme Citergie, l'aire marine éducative, les manifestations sportives, les jardins créoles à Fond Richer) qui sont considérées comme des bonnes pratiques, mais qui ne sont pas assez promues et connues. Enfin, la ville se démarque également dans l'adoption de mesures pour faciliter et promouvoir les initiatives citoyennes dans l'utilisation durable d'espaces publics, notamment avec des subventions accordées (ex : PAIE 2002), ou des mises à disposition de bennes et autres matériels, qui ont permis l'émergence de projets citoyens comme le Jardin créole de Fond Richer ; l'aménagement paysager et fleuri par un citoyen de la route communale de Bel air à Dupuy ; le nettoyage de mangroves ; l'aménagement des rond-point, etc.

De nombreuses actions soulignant les connexions entre la culture et la durabilité environnementale sont mises en place à Baie-Mahault, comme l'aire marine éducative (rencontre de différents acteurs tels pêcheurs, bœufs tirants, transmissions intergénérationnelle) ; la réhabilitation de la maison coloniale de Café en chantier d'insertion ; Jou a tradisyon (promotion des savoirs faire locaux avec les agriculteurs) ; le Noël durable avec des décorations faites à partir de récupérations ; ainsi que dans le champ de la gastronomie et des plantes médicinales. Néanmoins, ces actions apparaissent comme étant ponctuelles et ne sont pas nécessairement enchâssées comme un axe structuré de la politique culturelle locale ; raison pour laquelle la plupart des actions ont été évaluées à un niveau « intermédiaire » ou « embryonnaire » par les participants. De la même façon, il ne semble pas exister un groupe de travail ou un mécanisme de coordination entre les départements de la culture et de l'environnement au sein du gouvernement local, ni avec les acteurs et associations du territoire. Enfin, les organisations culturelles du territoire ne semblent pas évaluer suffisamment leur impact environnemental et mener à bien des activités de prise de conscience écologique.



ÇULTURE ET ÉCONOMIE

Dans cette thématique, la ville obtient une moyenne de 22%, en dessous de la moyenne mondiale de 38%. Il s'agit de la thématique dans laquelle elle obtient le résultat le plus bas de l'autoévaluation, et où elle se situe de façon générale à un niveau « embryonnaire », avec huit actions évaluées à un niveau « embryonnaire », trois actions à un niveau « intermédiaire » et une action à un niveau « bien développé ».

La ville se démarque uniquement dans cette thématique concernant l'existence de schémas de contrat et de rétribution adaptés aux caractéristiques des travailleurs du secteur culturel ainsi que la reconnaissance des droits d'auteur et des autres droits connexes, notamment avec les licences d'entrepreneur de spectacles, le paiement des droits d'auteurs et le paiement des charges et allocations GUSO.

De façon générale, les stratégies de développement économique local semblent reconnaître en partie l'importance de la culture mais ne semblent pas mettre en place une approche suffisamment engagée et adaptée aux logiques spécifiques de l'économie de la culture et travailler avec leurs acteurs en ce sens. Par ailleurs, il semble exister quelques études et évaluations sur la contribution des acteurs culturels au développement économique local, mais celles-ci n'apparaissent pas comme étant suffisamment systématiques ou importantes. De la même façon, il n'existe que quelques mécanismes seulement de financement des projets culturels avec une vocation marchande. Enfin, les organisations d'entreprises locales, telles que les chambres de commerce, ne semblent pas disposer de politiques spécifiques dans le domaine de la culture. De façon générale, il apparaît important de construire une stratégie qui viserait le renforcement économique du secteur culturel et qui établirait des liens et une synergie entre les acteurs de la culture et ceux du développement économique. Il convient par ailleurs de souligner que cette thématique semblerait plutôt relever de la compétence de la communauté d'agglomération Cap Excellence, ce qui soulève la nécessité de mieux se concerter avec tous les acteurs du territoire, particulièrement entre tous les paliers de gouvernements.

Enfin, la ville obtient une évaluation de niveau « embryonnaire » dans les actions concernant l'existence d'espaces d'information et de formation pour les créateurs sur les droits d'auteur et sur les modèles de développement économiques ; concernant l'inclusion des savoirs et des compétences culturelles dans les programmes d'accès à l'emploi et à l'insertion ; concernant l'existence de schémas économiques publics ou mixtes qui permettent la mise en valeur ou la multiplication des contributions volontaires (micromécénat, bénévolat, etc.) dans les projets culturels ; concernant l'existence de partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises ; concernant la reconnaissance de la valeur du maintien des métiers implantés sur le territoire ; concernant l'existence d'un modèle touristique durable et équilibré sur le territoire, connecté avec la communauté locale et en interaction avec l'écosystème culturel ; et concernant l'inclusion de projets culturels dans les programmes de responsabilité sociale des entreprises.



ÇULTURE, EQUITE ET INCLUSION SOCIALE

Dans cette thématique, la ville obtient une moyenne de 39%, un peu au-dessus de la moyenne mondiale de 35%, ce qui représente un des résultats les plus faibles de l'autoévaluation (la 4^{ème} thématique la plus faible). La ville obtient globalement dans cette thématique un niveau « intermédiaire », avec quatre actions évaluées à un niveau « embryonnaire », huit actions à un niveau « intermédiaire » et aucune action évaluée à un niveau « bien développé ».

La ville se démarque particulièrement dans cette thématique pour ses programmes et actions orientés vers l'inclusion de personnes ou de groupes en situation de pauvreté ou d'exclusion et dans les zones les plus difficiles du territoire. La ville met notamment en place un réseau de Maisons de quartiers, par lequel elle favorise la vie associative et l'offre d'activités socioculturelles dans tous les quartiers du territoire. Elle met également en place une série d'actions culturelles, notamment via des infrastructures culturelles comme le studio d'enregistrement, qui renforce la cohésion sociale, le vivre ensemble et apaise les tensions sociales. Les stratégies locales de la sphère sociale (santé, emploi, bien-être et inclusion sociale) semblent reconnaître en partie la culture comme une dimension pour combattre toute sorte de discrimination et favoriser le développement social. Enfin, des mesures sont prises pour assurer l'accessibilité des équipements et des espaces culturels pour tous, y compris pour les personnes présentant un handicap, même si des améliorations sont à apporter. Dans cette thématique, les participants identifient également comme bonne pratique les activités sportives qui visent les femmes.

Il semble exister un déficit de communication et de transversalité entre le secteur culturel et les autres secteurs de la sphère sociale, par exemple au niveau du sport, de la santé ou des interventions sociales, autant au niveau interne de la municipalité qu'au niveau externe entre les acteurs du territoire. Alors que Baie-Mahault bénéficie d'une multitude d'associations (plus de 200 sur le territoire), il ne semble pas exister de plateforme ou de réseau local qui réunisse les associations et les acteurs du secteur culturel et social, ni même de répertoire les identifiant de façon exhaustive. Il semble exister une forte nécessité d'établir un dialogue entre ces acteurs et la municipalité, ainsi que d'identifier davantage les besoins du milieu associatif et de renforcer ses capacités d'action. De la même façon, il semble exister un important besoin d'arrimer davantage toutes les actions menées dans une stratégie cohérente et explicite qui viserait à mobiliser la culture comme un moteur de développement social et à réunir tous les acteurs et directions concernés autour d'un projet collectif.

Par ailleurs, il semble exister également un besoin de mieux identifier les groupes ou personnes en situation de vulnérabilité sociale et culturelle ; de mieux analyser et identifier la relation entre le bien-être personnel, la santé et les pratiques culturelles actives ; d'organiser plus de formations adressées aux professionnels et aux organisations du domaine social, et d'améliorer l'action culturelle comme facteur de résolution de conflits ; de renforcer la



ÇULTURE, EQUITE ET INCLUSION SOCIALE

coopération intergénérationnelle ; de promouvoir l'innovation culturelle pour les jeunes ; de promouvoir la participation des femmes aux activités et dans les organisations culturelles ; et de réaliser davantage de campagnes de sensibilisation, par exemple concernant la promotion de la diversité culturelle, le dialogue interculturel, ou la lutte contre le racisme.



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

Dans cette thématique Baie-Mahault obtient une moyenne de 71%, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 44%. Cette thématique semble constituer une force de la ville, où elle obtient globalement un niveau avancé, avec aucune action évaluée à un niveau « embryonnaire », six actions à un niveau « intermédiaire » et six actions à un niveau « bien développé ».

La ville se démarque pour la reconnaissance et la protection du patrimoine culturel et naturel du territoire, avec une Charte patrimoniale intégrée au Plan Local d'Urbanisme qui identifie autant les éléments culturels que naturels à protéger et qui établit des mécanismes de préservation en ce sens. Cette approche considérant le patrimoine naturel conjointement avec ses caractéristiques culturelles est passablement remarquable et mérite d'être soulignée. En revanche, il est souligné qu'il est encore nécessaire de formaliser l'inventaire du patrimoine immatériel et de renforcer sa protection. De façon générale, le Plan Local d'Urbanisme de 2012 repère et intègre donc des éléments culturels, bien qu'une intégration plus importante de la culture soit nécessaire.

La ville se démarque également pour le rôle de la culture dans la rénovation des centres historiques et dans les plans de développement territorial des quartiers, grâce à divers projets comme les maisons coloniales Chalus, Café, Wonche ; la rue Pavée ; ou les événements de promotion du patrimoine, comme les journées du patrimoine par exemple. La ville se démarque également pour sa reconnaissance de l'espace public (par exemple, les rues, les places et les autres espaces communs de la ville) comme une ressource essentielle pour l'interaction et la participation culturelle, avec l'organisation de nombreuses activités dans l'espace public, par exemple le carnaval, l'art lyrique avec VILL'OPERA sur la place de la Mairie, la Friche comme espace événementiel, le Festival Lokans voix sacrées, Ilô Jazz, Jarry en fête, ou Jou a Tradisyon. Enfin, Baie-Mahault semble favoriser la participation de la population à l'aménagement du territoire à travers des Journées d'information et de participation des citoyens ou à travers des réunions de quartiers, par exemple pour le Technopole Audacia, qui gagnerait toutefois à intégrer les métiers et les entreprises culturelles dans ses publics.

Parmi les actions considérées comme étant les moins développées dans cette thématique, Baie-Mahault semble ne pas considérer suffisamment dans ses politiques la gestion des paysages, autant dans ses aspects naturels et culturels ; ainsi que l'identification des espaces qui, par leur fonction symbolique, constituent un bien commun pour les habitants en tant que lieux symboliques de leur mémoire. La révision prochaine du PLU représente une opportunité d'aborder ces questions, mais aussi de réfléchir de façon plus approfondie sur le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire.

Dans cette thématique, les participants identifient comme bonnes pratiques les actions réalisées sur le bord de mer à La Friche, qui inclut une dimension culturelle et patrimoniale à l'aménagement ; ainsi que le PLU, qui intègre le repérage d'éléments culturels et leur préservation.



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCES

Dans cette thématique, la ville obtient une moyenne de 85%, bien au-dessus de la moyenne globale de 43%. Elle constitue la thématique dans laquelle la ville obtient un résultat le plus élevé de l'autoévaluation, avec dix actions évaluées à un niveau « avancé », aucune à un niveau « intermédiaire » et une seule action évaluée à un niveau « embryonnaire ». Dû au caractère parfois technique de certaines actions proposées dans cette thématique, les participants ont choisi de lui donner une interprétation adaptée au contexte local et à leurs connaissances.

La ville se démarque dans cette thématique pour sa communication et son utilisation des outils de communication digitale, particulièrement les réseaux sociaux ou le magazine de la ville, mais aussi pour l'utilisation des outils internet et leur mise à disposition à la population dans les maisons de quartier et la bibliothèque. La ville se démarque également pour la liberté d'expression de ses citoyens, notamment l'expression artistique, la liberté d'opinion et d'information ainsi que le respect de la diversité culturelle et de la vie privée, particulièrement à travers sa riche vie associative locale, mais également pour l'existence d'une information libre et pluraliste.

Les participants soulignent en revanche le besoin d'améliorer la communication pour les personnes non-voyantes et malentendantes, avec des outils adéquats et adaptés qui pour l'instant sont manquants ; ainsi que d'organiser des activités de formation ou de sensibilisation pour les professionnels de la culture sur les formes existantes ou émergentes d'accès et de reproduction culturelle (par exemple, le copyright, le copyleft, l'accès ouvert, etc.).

Dans cette thématique, les participants identifient comme bonnes pratiques la fête patronale et les actions réalisées dans les quartiers.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Dans cette thématique, Baie-Mahault obtient une moyenne de 36%, un peu en dessous de la moyenne mondiale de 37%. Cette thématique représente une des faiblesses de l'action publique municipale, où la ville obtient cinq actions évaluées à un niveau « embryonnaire », six à un niveau « intermédiaire » et aucune à un niveau « avancé ».

Tout d'abord, l'action de la ville n'est pas explicitement basée sur l'Agenda 21 de la culture et Culture 21 : Actions, et elle ne semble pas encore constituer un projet transversal commun qui réunit les initiatives publiques, civiles et privées du territoire. Le besoin de favoriser les collaborations, la communication et la transversalité, autant à l'interne de la municipalité entre les différents services qu'à l'externe avec tous les acteurs du territoire, constitue d'ailleurs un des enjeux majeurs souligné par de nombreux participants ainsi que par les responsables municipaux. Baie-Mahault a besoin d'un projet collectif en culture qui définisse une vision du futur et permette de fédérer tous les acteurs dans une direction commune.

Par ailleurs, il existe un important besoin à Baie-Mahault de renforcer la participation citoyenne et de la société civile dans la planification culturelle, dans la prise de décision ainsi que dans la mise en œuvre des actions. Il est tout à fait significatif en ce sens de souligner qu'il n'existe pas d'instance participative publique (par exemple un conseil local de culture) qui inclut les acteurs publics, civils et privés et dont la mission est en relation avec l'élaboration, la conduite et l'évaluation de la politique culturelle locale.

La ville se démarque en revanche dans cette thématique pour ses actions qui favorisent la participation des habitants dans la gestion des programmes ou des événements culturels, par exemple dans les activités Bourg en fête, Jou a tradisyon, ou le Prix de l'Excellence littéraire "Guy Tirolien". Toutefois, et bien que diverses réunions publiques soient organisées, la ville semble de façon générale manquer d'espaces permanents de concertation, de négociation et de régulation qui favorisent la participation de tous les acteurs impliqués. De la même façon, il ne semble pas exister de plateforme indépendante ou un réseau qui réunisse les organisations de la société civile, pourtant très nombreuses à Baie-Mahault. Les participants identifient également que le renforcement de capacités d'actions des organisations de la société civile et des associations qui contribuent à la vie culturelle pourrait être amélioré, par exemple avec des programmes de formation ou d'autres activités. Il est proposé en ce sens d'organiser des assises de la vie associative pour pouvoir mieux connaître et écouter les besoins des associations, et pour pouvoir mettre en place des actions pour mieux les accompagner.

CONCLUSIONS

La ville se démarque particulièrement dans les thématiques « 8. La culture, l'information et le savoir » et « 7. La culture, la planification urbaine et l'espace public » dans lesquelles elle obtient une évaluation élevée et qui peuvent être considérées comme des forces de la ville. Ce constat est particulièrement notable en matière d'aménagement du territoire où la ville développe des actions remarquables. Il conviendrait néanmoins de consolider cette force et de poursuivre une intégration plus forte de la culture dans l'aménagement du territoire et le développement économique. La révision prochaine du Plan Local d'Urbanisme représente une opportunité en ce sens.

La Ville obtient des résultats les plus faibles dans les thématiques « 6. La culture, l'équité et l'inclusion sociale », « 9. La gouvernance culturelle », « 3. La culture et l'éducation », et « 5. La culture et l'économie », qui devraient constituer des axes prioritaires pour la ville dans son plan de travail.

En fonction des résultats de l'autoévaluation, des propositions des participants et d'une analyse externe, nous formulons les recommandations suivantes pour l'élaboration du plan de travail :

CONCERNANT LA GOUVERNANCE INTERNE

Renforcer la transversalité et les collaborations internes de la Ville :

Un de principaux constats réalisés concerne la difficulté d'engager des collaborations internes entre les différents services et directions municipaux, mais aussi entre les agents municipaux à l'intérieur d'une même direction. Si ces difficultés sont relativement courantes dans les administrations publiques, la situation rencontrée à Baie-Mahault est alarmante et devrait constituer une priorité urgente. Ce constat est d'autant plus important que la Ville semble réaliser une multitude d'activités et d'initiatives en culture – ce qui témoigne d'un fort dynamisme en la matière – qui paraissent souffrir d'un certain « éparpillement » et d'un manque de coordination et de collaboration entre elles. Cet éparpillement entraîne une diminution de l'efficacité, de la visibilité, et de l'impact global de ces actions. Par ailleurs, dans le cadre de la démarche en cours, il sera sans doute incontournable d'engager de telles relations et collaborations transversales pour implanter l'Agenda 21 de la culture et mener à bien le programme Ville pilote conformément à la politique en faveur du développement durable voulue par le Conseil municipal.

Mettre en place des mécanismes de collaboration et d'échanges d'information :

Il est donc recommandé d'engager un travail de décloisonnement entre les services et directions, et de trouver des mécanismes de collaboration et d'échanges d'information pour cela. Ces mécanismes de collaboration devraient tenir compte des champs de compétence de chaque direction et prendre en compte les mécanismes de planification

CONCLUSIONS

et d'évaluation de chaque service afin de mettre en place des mécanismes « gagnant-gagnant » pour tous les acteurs. Ces mécanismes de collaborations devraient viser à mettre en place des synergies positives entre les directions, dans le respect des champs de compétences de chacune, pour mettre en place une logique de collaborations et d'entraide qui améliore l'atteinte des objectifs de chaque direction. Il est également recommandé dans le même ordre d'idées d'engager une réflexion concernant les communications, autant à l'interne qu'à l'externe.



Implanter des techniques de travail collaboratif :

Il apparaît également important de réapprendre de nouvelles façons de collaborer et de communiquer, tant d'un point de vue humain que professionnel, et de mettre en place des façons de travailler « avec » et « ensemble », et non pas nécessairement « pour » quelqu'un d'autre. Les relations de travail à Baie-Mahault semblent en effet être très profondément marquées par des « territoires » administratifs et par un sens prononcé de la hiérarchie et de l'action individualisable. Il serait important de mettre en place une logique d'horizontalité, d'entraide et de collaborations, et d'implanter des techniques de travail collaboratif, comme les techniques de co-développement ou d'écoute active par exemple. La direction des Ressources Humaines de la Ville semble détenir de tels outils et pourrait être mise à contribution.



Mettre en place un comité de travail en culture qui réunisse plusieurs services et directions :

Nous avons également constaté que le processus Ville pilote suscitait une mobilisation à géométrie variable selon les différents acteurs et directions. Il apparaît urgent et primordial d'organiser la mobilisation des toutes les directions concernées par la démarche, ainsi que celle des équipes et agents de ces services (les maisons de quartiers, les médiateurs, les agents culturels, les travailleurs sociaux, etc.). Le programme Ville pilote est une démarche collective qui devrait mobiliser et engager tous les fonctionnaires de toutes les directions – autant les cadres que les agents de terrain – pour pouvoir atteindre des résultats intéressants. Il est en ce sens recommandé de mettre en place un comité de travail qui réunisse plusieurs services et directions pour assurer le suivi et l'engagement dans la démarche ville pilote. Il est également recommandé d'engager une bonne communication autour du programme Ville pilote avec les équipes de travail concernées.

SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE

Les principaux enjeux constatés concernent avant tout la gouvernance culturelle. De nombreuses personnes ont émis le souhait de s'engager vers une gouvernance plus

CONCLUSIONS

transversale et participative. Pour atteindre cet objectif, il serait souhaitable d'entreprendre les actions suivantes :



Élaborer une politique culturelle :

Un premier constat important concerne le manque de vision du futur en matière culturelle. Il apparaît nécessaire d'élaborer un projet rassembleur et transversal qui établisse une vision du futur et réunisse tous les acteurs et tous les secteurs dans une direction commune. Actuellement, la Ville est engagée dans une multitude d'activités qui semblent « éparpillées » parce qu'elles ne paraissent pas s'inscrire et s'articuler dans une vision et dans un objectif commun et partagé. En ce sens, il serait important pour la Ville de se doter d'une politique culturelle qui définisse une vision commune du développement du territoire et mette en place un projet rassembleur et transversal. Il est recommandé que l'élaboration d'une telle politique se fasse de façon collaborative, transversale et participative, ce qui requiert du temps.



Réaliser une planification intégrée et multi acteurs :

Dans le même sens, il serait important d'engager une réelle politique de ville avec une planification intégrée qui rassemble tous les projets et infrastructures existants et mette en place des synergies pour plus d'impact. Chaque service et infrastructure semble procéder à une planification de ses activités de façon séparée et sans rechercher une synergie des actions. Cette planification intégrée pourrait être mise en place de façon rapide au niveau interne de la municipalité, grâce à des mécanismes d'échanges et de collaboration entre les services, quand bien même la politique culturelle ne serait pas encore élaborée.



La démocratie participative : créer des espaces de dialogue et des instances de représentation, comme un conseil de la culture

Les personnes rencontrées ont régulièrement émis le souhait d'impulser plus de démocratie participative à Baie-Mahault. Il serait pour cela nécessaire et important d'instituer des mécanismes de participation citoyenne pour obtenir des propositions de la population. Ces mécanismes de participation n'ont de sens que si l'administration écoute et reçoit les propositions qui sont émises dans de tels espaces. Cette approche implique donc de transformer la logique administrative habituellement orientée « du haut vers le bas » pour réapprendre à écouter la population – et ceci depuis tous les niveaux : agents, cadres, élus, etc. – ce qui signifie entre autres de chercher réellement à comprendre ce que vit la population, ce qu'elle souhaite, et de recevoir ce qu'elle propose. De tels mécanismes demandent un effort de distanciation, d'écoute et de respect de la part des acteurs publics car les propositions émises ne sont pas nécessairement celles que l'institution aurait d'elle-même mises en place:

▮ Ouvrir des espaces de dialogues, qui permettent à la population de s'exprimer, de débattre et de proposer, tels que des forums annuels, ou divers espaces de concertation. Il

CONCLUSIONS

serait également intéressant de mettre en place des mécanismes de participation directe, voire décisionnels, comme des budgets participatifs par exemple ;

Créer des espaces de représentation : il est frappant qu'il n'existe pas d'instance de représentation de la société civile à Baie-Mahault, comme un Conseil local de la culture par exemple. Ces instances représentent des espaces clefs pour pouvoir se concerter de façon continue avec la population et la société civile. Ces espaces ont fait leur preuve dans beaucoup de territoires et apparaissent comme un élément de base de la concertation avec la société civile.

Renforcer les capacités d'actions de la société civile et organiser des assises de la société civile :

Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des espaces de propositions, mais également de renforcer les capacités d'action de la société civile et du tissu associatif. Nous avons pu observer un milieu associatif très dense à Baie-Mahault, qui compte plus de 200 associations, ce qui est exceptionnel pour une ville de cette taille. Néanmoins, ces associations ne semblent pas fonctionner à leur plein potentiel, et il semble exister des besoins au niveau de leur organisation et d'un renforcement de leurs capacités. Il serait important de connaître les besoins de ces associations, de mettre en place des formations pour renforcer leurs capacités, et de les accompagner davantage dans leur action. Il est ainsi proposé d'organiser des assises de la société civile pour pouvoir engager un dialogue et une réflexion sur les besoins du milieu associatif. Dans la même optique, il a été proposé de créer un réseau ou un Conseil collectif des associations qui rassemble ce milieu associatif, permette les échanges en son sein et renforce les capacités d'organisation individuelle et collective. En ce sens, il serait par exemple pertinent de consulter les actions de la ville de Concepción (Chili) comme une bonne pratique inspirante (voir notre base de données de bonnes pratiques : <http://obs.agenda21culture.net/fr>).

AMÉLIORER LES ENJEUX SOCIAUX GRÂCE À L'ACTION CULTURELLE (AXE CULTURE ET INCLUSION SOCIALE)

Une frange de la population de Baie-Mahault paraît rencontrer des besoins sociaux importants et les enjeux sociaux semblent être à juste titre une priorité pour la Ville. Un moyen d'intervention sociale de la municipalité s'exerce par les Maisons de quartiers et par leur action dans les différents territoires. La Ville semble par ailleurs reconnaître la culture comme un moyen d'intervention sociale à travers l'organisation d'activités socioculturelles dans les maisons de quartier ou d'événements comme la Fête des voisins (par la Direction des Interventions Sociales) et par l'offre de cours et d'activités artistiques (par la Direction des Affaires Culturelles). Encore une fois, ces deux pôles d'actions ne semblent pas être coordonnées et s'arrimer de façon synergique, quand bien même ils se déroulent sur les mêmes territoires. Chaque quartier étant différent et connaissant des problématiques et des enjeux différents, il est par ailleurs important d'adapter l'action à la réalité de chaque quartier. Il pourrait être pertinent en ce sens de :

CONCLUSIONS

» Dresser des profils et diagnostics de quartier :

Il est important de mieux connaître et de plus écouter les besoins de la population et des quartiers. À cet effet, il serait pertinent de dresser un profil et un diagnostic pour chaque quartier afin de connaître ses besoins, sa réalité, ses enjeux mais aussi ses souhaits et ses envies. Ces diagnostics permettraient d'adapter l'offre et l'action à la réalité de chaque quartier. Il est important que ce diagnostic ne vise pas seulement à connaître les besoins en matière d'offre culturelle, mais concerne toutes les dimensions d'un quartier (historiques, sociales, économiques, urbanistiques, environnementales, etc.). Il est en effet important de connaître les besoins des autres secteurs pour pouvoir répondre à ces besoins à travers l'action culturelle. En ce sens, ces diagnostics pourraient donc être réalisées de façon participative avec les habitants, les associations et les directions et services municipaux concernés. Différents outils pourraient être mis en place : sondages, focus groupe, comité citoyen, etc.

» Établir des plans culturels de quartiers :

Certaines villes décident de mettre en place des plans culturels par quartier, c'est à dire de réaliser une planification culturelle spécifique pour chaque quartier, qui s'intègre dans la planification globale de la ville. Ces plans culturels de quartiers permettent de répondre aux besoins et aux souhaits de chaque quartier en fonction de la diversité de leur profil, réalités, problèmes, mais aussi de leurs envies. Les Maisons de quartier paraissent bien implantées sur les territoires et avoir une bonne relation avec les habitants et les associations locales, ils constituent donc une bonne base pour amorcer ce travail. Ces plans de quartiers permettent en outre d'atteindre des objectifs spécifiques, en fonction de la réalité sociale de chaque territoire. En ce sens, il serait par exemple pertinent de consulter les actions de la ville de Lyon (France) et de Concepción (Chili) comme des bonnes pratiques inspirantes (voir notre base de données de bonnes pratiques : <http://obs.agenda21culture.net/fr>).

» Explorer les outils de médiation culturelle pour favoriser la transformation sociale :

Plusieurs intervenants ont émis le souhait de transformer l'approche actuelle de la Ville, basée sur la démocratisation de la culture, vers une approche axée davantage sur la démocratie culturelle. Cette nouvelle approche sous-tend des changements concernant une gouvernance plus participative, mais sous-tend également des changements dans la gestion des arts et du patrimoine en donnant aux citoyens un rôle de porteurs et d'acteurs de culture, avec une place plus active dans la création et la gestion, plus loin que leur rôle habituellement passif de « public » ou de « consommateur » de culture. La médiation culturelle telle que développée au Québec par des villes comme Vaudreuil-Dorion (voir notre base de données de bonnes pratiques : <http://obs.agenda21culture.net/fr>), permet d'engager une co-création artistique entre des artistes professionnels et des citoyens dans le but d'opérer des transformations chez les participants en fonction des problématiques et des enjeux rencontrés sur le

CONCLUSIONS

territoire (social, interculturel, territoriaux, etc.). Ces outils permettent ainsi d'opérer une double approche : 1. favoriser la participation active des citoyens à la culture ; et 2. mobiliser le potentiel de la culture comme moteur de changement chez les participants à travers leur participation active. Baie-Mahault pourrait explorer et expérimenter ces outils, tout en les adaptant à la réalité locale.

» Identifier les éléments significatifs pour la population (patrimoniaux ou artistiques) et les mobiliser comme des facteurs de changement:

Il conviendrait de connaître les éléments qui sont significatifs pour la population à l'aide d'une cartographie participative des ressources culturelles du territoire. Ces ressources pourraient être par la suite mobilisées comme des facteurs de développement local, par exemple de rassemblement des communautés, de fierté, d'échanges, de dialogue, de bien-être ou de développement touristique. Voir par exemple les actions menées autour de la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005)¹.

» Mettre en place des projets phares ou un programme sur la relation entre participation citoyenne et l'inclusion sociale :

Des projets phares sont en réflexion à Baie-Mahault, comme celui de transformer la Bibliothèque en « 3ème lieu ». Ces projets offrent un grand potentiel en matière de citoyenneté culturelle et d'inclusion sociale. Il serait intéressant, dans le cadre du programme de travail, d'intégrer la relation entre participation citoyenne et inclusion sociale dans quelques projets phares ou dans un programme d'action particulier qui soit transversal à plusieurs directions. Il serait important de définir des publics cibles prioritaires pour ces actions, par exemple les jeunes ou les groupes sociaux défavorisés. En ce sens, il serait par exemple pertinent de consulter les actions de la ville de Vaudreuil-Dorion (Québec, Canada) comme une bonne pratique inspirante (voir notre base de données de bonnes pratiques : <http://obs.agenda21culture.net/fr>).

LA CULTURE ET L'ÉCONOMIE

La thématique qui obtient la plus faible évaluation concerne la culture et l'économie. Bien qu'il semble exister un enjeu de compétence (l'économie étant une compétence de la communauté d'agglomération), il est néanmoins possible et souhaitable d'engager une réflexion commune avec les différents acteurs concernés par cet enjeu pour améliorer la situation.

Nous recommandons en ce sens d'approcher la communauté d'agglomération ainsi que tous les acteurs pertinents pour engager une réflexion en ce sens, et mieux construire l'action à travers des actions de concertation. La création d'une table de réflexion ou d'un

¹ Voir notamment la publication *Le patrimoine et au-delà* [en ligne], du Conseil de l'Europe



CONCLUSIONS

comité réunissant ces acteurs pourrait être un premier pas significatif. Il s'agit d'un enjeu d'importance et stratégique pour relever les défis de développement socioéconomique, voire de pauvreté, que paraît rencontrer une partie de la population de Baie-Mahault. En ce sens, une stratégie de valorisation des savoir-faire locaux (artisanat, gastronomie, produits locaux, artistique, construction, aménagements paysagers, etc.) pourrait être très porteuse. Par ailleurs, il convient de souligner que Baie-Mahault possède sur son territoire une zone économique importante (Jarry) qui constitue le poumon économique de la Guadeloupe. Cet atout pourrait être mis davantage à profit pour le développement de l'économie culturelle.

LA CULTURE ET L'ÉDUCATION : LES JEUNES

La culture et l'éducation constitue une autre thématique qui a obtenu une évaluation faible. Il convient de souligner que le bien-être de la jeunesse paraît être un enjeu prioritaire à Baie-Mahault, qui s'est matérialisé entre autres par la tenue d'États généraux de la jeunesse en 2009, suivie d'une série d'actions structurantes. Il serait intéressant de pouvoir relier davantage l'action culturelle aux axes de travail concernant la jeunesse. Il serait en ce sens pertinent d'élaborer une stratégie éducative et culturelle qui réunisse les différents acteurs et actions qui travaillent dans ce domaine.

LE LEADERSHIP INSULAIRE DE BAIE-MAHAULT ET LE BESOIN DE DÉFINIR UNE STRATÉGIE CULTURELLE POUR LA GUADELOUPE

Dans un autre ordre d'idées, il semble exister, au-delà du territoire de Baie Mahault, un besoin important de concertation et de définition d'une stratégie culturelle pour la Guadeloupe. Le statut de l'île comme territoire français et la place importante des politiques nationales en culture n'ont sans doute pas favorisé historiquement cette réflexion insulaire. Baie-Mahault, en tant que ville d'avant-plan en Guadeloupe, pourrait exercer un leadership insulaire dans le domaine de la culture. Il pourrait par exemple être pertinent de mettre en place une table de concertation inter-municipale et associative afin de mettre en œuvre une démarche ou une stratégie de mobilisation pour la culture en Guadeloupe. En ce sens, il serait par exemple pertinent de consulter la Stratégie pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne (Nouveau-Brunswick, Canada) comme une bonne pratique inspirante (voir notre base de données de bonnes pratiques : <http://obs.agenda21culture.net/fr>).



ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 NOVEMBRE 2018

Un atelier de travail introductif à l'Agenda 21 de la culture a été organisé le 10 novembre 2018.

Nous avons abordé les enjeux suivants :

1. Les enjeux et les besoins de la ville
2. Forces et atouts de la ville
3. Quel rêve pour la ville
4. Propositions d'actions

1. ÉTAT DES LIEUX

Quels sont les enjeux, défis, problèmes et les besoins de notre communauté ?

Freins économiques, qui concernent toute la Guadeloupe

- Chômage des jeunes et des 40-50 ans
- Problème de l'emploi non adapté au contexte local
- Errance des jeunes
- Freins sociaux
- Le problème du développement économique se pose politiquement (octrois de mer freins au développement économique)
- Concurrence des entreprises locales avec les grands groupes
- Absence d'intégration du développement culturel comme outil au développement durable et économique
- Formation des professionnels de la culture
- Formation dans le développement culturel
- Sous-utilisation de la ZI de Jarry

Freins législatifs

- Lois adoptées dans l'hexagone en décalage avec la réalité de notre territoire (ex : 30% d'abattements)
- Décisions politiques nationales ne tenant pas compte de la réalité locale
- Création d'entreprises, suivie aussitôt de disparitions dues au poids législatif et économique
- Application de lois européennes (question du prix de l'essence et autres limitant les échanges avec les pays de la Caraïbe)

Freins sociaux

- Manque de proximité avec les usagers
- Besoin de mettre en place un projet pour lutter contre l'illettrisme
- Errance des jeunes

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 NOVEMBRE 2018

- Manque de concertation de la population. Il faut aller vers une démocratie participative
- Il est nécessaire de garder ses atouts au sein de la communauté d'agglomération
- Éviter la ghettoïsation de certains quartiers comme Fond Richer, Fond à Roc, terrain Agathon
- Retrouver l'esprit de communauté
- Éviter la discrimination sociale et culturelle
- Créer une cohésion culturelle basée sur la fraternité et la solidarité
- Manque d'appropriation par la population du projet politique, projets culturels
- Que toutes les communautés se retrouvent dans la démarche de la commune

Sociaux et organisationnels

- Manque de cohésion entre les services. Coordination défaillante. À améliorer.
- Manque d'anticipation
- Manque d'adhésion aux projets
- Amas d'individualités. Le besoin de faire ensemble. Le collectif doit primer

Enjeux liés à la sécurité des personnes et des biens

- Baisse des vols, de l'insécurité. Donc un niveau de sécurité à maintenir
- Trop d'incivilités qui met à mal l'environnement
- Errance des jeunes
- Création d'une police de l'environnement

Manque de valorisation de l'identité culturelle et territoriale

- Éducation non adaptée à la réalité locale
- Manque de formation adaptée à la réalité locale
- Production non adaptée au territoire
- Management et entrepreneuriat
- Mille feuilles d'institutions et d'acteurs privés limitant l'harmonisation et l'appropriation des événements du territoire guadeloupéen :
 - | Manque de sens politique commun, d'orientation, d'axe
 - | Manque de vision politique de la culture
 - | Manque de Cohésion de Territoire, manque de planification
- Absence d'Industrie Culturelle Créative
- Nous devrions avoir une Direction Guadeloupéenne de la Culture qui puisse tout harmoniser dans un sens de développement commun

Manque de diffusion de l'expression et de la création artistique

- Les artistes Guadeloupéens ne sont pas suffisamment sollicités à l'extérieur
- Problème de la langue pour l'export de nos talents artistiques (Bassin caribéen, USA, etc...)

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 NOVEMBRE 2018

- Rapport entre les cultures, faible considération des cultures régionales dans l'Hexagone
- Peu de création et de diffusion de productions cinématographiques, filmique locale et de clips musicaux
- Faible soutien de la TV régionale en faveur de la diffusion artistique
- Mieux faire connaître la commune aux Baie-Mahault
- Valorisation des patrimoines
- Faible optimisation de l'utilisation des infrastructures existant sur le territoire (en faisant jouer la démocratie culturelle, et en diversifiant leur exploitation)
- Une politique de communication pour une information généralisée
- Plus de visibilité sur les liens intergénérationnels
- Privilégier la démocratie participative
- Création d'une TV à Baie-Mahault

Quelles sont nos forces (nos atouts) ?

Économiques

- Il y a du travail, un potentiel en création d'emplois
- Projet de développer économiquement le carnaval
- Grand nombre d'associations sur le territoire
- Beaucoup d'autodidactes
- Nombreux métiers artistiques et techniques gravitant autour de la culture
- Tissu économique important sur le territoire, d'où la création de JARRY EN FETE
- Force d'innovation et de créativité des acteurs locaux

Dynamisme Culturel

- Musical
- Carnavalesque
- Vestimentaire
- Culinaire
- Artisanat d'art
- Arts plastiques
- Patrimoine immatériel (Entrée du Gwoka à l'UNESCO, les contes et veillées culturelles, Guy Conquête...)
- Rimèd razyé et plantes médicinales
- 80% de la biodiversité nationale en Guadeloupe

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 NOVEMBRE 2018

Ressources naturelles et matérielles

- Grand nombre d'infrastructures existant sur le territoire de Baie-Mahault (outil favorable à la démocratie culturelle, à la démocratie participative et à la diffusion artistique et culturelle)
- Patrimoine architectural et naturel riche
- Localisation géographique stratégique, au cœur du Papillon : centralité et diversité du territoire
- Concentration des médias du territoire de Guadeloupe à Baie-Mahault

Autres forces et atouts

- La présence de la Zone Industrielle de JARRY
- Le littoral exceptionnel, dont l'aménagement est en cours, ce qui nous consacre cette ouverture sur la mer
- Ville innovante, en mouvement
- Ville solidaire (voir AUDACIA, la pépinière d'entreprises)
- Une organisation administrative visible
- Encadrement conséquent grâce à la formation du personnel et le recrutement de cadres
- Un budget de fonctionnement et d'investissement fonctionnel
- Il existe un Service d'organisation interne et qui permet de mettre en place une démarche de développement personnel
- Valorisation de la culture
- Le diagnostic en marchant
- Développement du secteur éducatif de la petite section au Bac. Bientôt le niveau universitaire sera présent sur le territoire grâce au Pôle d'ingénieurs (projet en cours)
- Des équipements de proximité présents dans chaque quartier
- Commune porteuse de projets innovants (la preuve de notre présence)
- Commune visionnaire
- Une équipe politique dirigeante volontaire et engagée
- Baie-Mahault est une commune diverse : rurale, semi-urbaine et industrielle
- Beaucoup d'associations : plus de 200
- Des forces vives sur le territoire (entreprises, école de la 2^{de} chance, administrations,
- Une culture Gwoka affirmée
- Équipements sportifs et sportifs de haut niveau originaire de la commune (Hippodam, Edmée, Péto, Beauzor, Molia, Mormèk, Lémar...)

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 NOVEMBRE 2018

2. QUELS RÊVES POUR BAIE-MAHAULT À L'ÉCHÉANCE 2030 ?

- Baie-Mahault, ville culturelle durable au sein du bassin caribéen, parallèlement à son développement économique et son épanouissement social
- Que tous les quartiers baignent de culture
- Que la Guadeloupe ait un véritable projet de développement du territoire autour de la culture et du patrimoine
- Que la ville soit habitée d'une population en pleine conscience de ses atouts patrimoniaux et de son identité
- Que la ville rayonne dans le bassin caribéen par son développement, la qualité de ses infrastructures, le cadre de vie
- Le plein emploi
- Une salle de spectacles
- Un centre de formation aux métiers de la musique, de lutherie
- Une unicité des différentes communautés
- Baie-Mahault, ville leader dans le domaine du développement durable culturel
- Une ville moderne et ouverte sur la mer
- Être une plateforme culturelle, un laboratoire d'innovation, une ville immersive

3. PROPOSITIONS D' ACTIONS

Groupe 1 :

Le groupe a énuméré des actions transversales :

- | Une bibliothèque de 3ème vie
- | Un laboratoire linguistique
- | Création d'un réseau culturel publics / privés ; acteurs culturels / institutions.
- | Film sur la question culturelle à Baie-Mahault, avec une restitution dans les quartiers, qui promeut l'insertion par l'art, valorise l'art visuel et la culture immatérielle
- | Recueil de mémoires vivantes avec mise en réseau numérique à la Bibliothèque,
- | Une maison de la culture
- | Projet de classe patrimoine en partenariat avec le Rectorat

Méthode :

- | Revisiter l'organigramme structurel pour décloisonner
- | Créer des comités de travail en co-production et co-développement en mettant l'usager au centre de nos préoccupations

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 NOVEMBRE 2018

Groupe 2 :

Le groupe 2 soulève la nécessité d'imaginer et construire un projet fédérateur et transversal, mettant en œuvre une interaction tant dans la réflexion que dans les actions. Ce projet développerait plusieurs axes :

- | Social : par des appels à projets aux associations (insérant des critères multi- générationnels). Avec le recensement de personnes ressources
- | Environnement : entretien des espaces verts avec la valorisation des déchets, et la protection de l'environnement (ex du compostage)
- | Économie : RSE, fiscalité des entreprises
- | Citoyenne : mise en place de forums inter-quartiers sur des thématiques culturels en laissant la « parole libre » et en confiant des missions aux populations.
- | Par les Conseils consultatifs, en place, il faut faire jouer la citoyenneté culturelle et évaluer par des sondages sur la participation
- | Information / Communication : forum vis le Net, des porte-voix (plus écolo que les flyers)
- | Gouvernance : créer des comités de pilotage interdisciplinaires en interne avec la présence d'institutions publiques (CDP élargi) ; et des Comités consultatifs

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 JANVIER 2019

En plus de réaliser l'évaluation des thématiques de Culture 21 : Actions lors de l'atelier d'autoévaluation du 10 janvier 2019, les participants ont également émis les propositions d'actions suivantes pour répondre aux besoins identifiés lors de l'exercice.

1. Les droits culturels

- Avoir la possibilité de poser ses doléances sur la page Internet de la ville destinée à la culture
- Des droits qui s'exercent à travers les associations mais non directement avec le citoyen.
- Réunions de quartiers sur des thématiques culturelles, à prévoir

2. Le patrimoine, la diversité, et la créativité

- Utiliser des structures relais pour mieux faire connaître notre organisation :
 - | Maisons de quartier
 - | Associations
- Évaluer la répartition des moyens financiers pour mieux juger de la pertinence des actions et mieux identifier les finalités
- Prioriser la transversalité des actions pour retrouver des marges de manœuvre

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 JANVIER 2019

- Réaliser un équipement structurant avec une jauge adaptée à la population du territoire
- Accentuer la revalorisation du patrimoine matériel
 - | Réalisation de supports de communication et d'éducation
 - | Livret musical, guides...
 - | Des enregistrements audio ou vidéo
- Implanter une signalétique en Français / Créole sur le territoire
- Poursuivre la valorisation du patrimoine musical et de ses acteurs Ex: Gérard LOCKEL ou sur le site Morne Savon
- Affirmer l'identité des Quartiers
 - | Moudong
 - | Trioncelle
 - | Habitation JABRUN, etc..."

3. Culture et éducation

- Définir une « Journée de la Culture et de l'Éducation »
- Poursuivre l'organisation de « La friche en folie », « Art BMAO » et le festival de voix
- Rencontre des acteurs culturels, de la formation, le CGLU pour définir la stratégie éducative et culturelle pour la mise en place de la plateforme « BWA PATAT »
- Tendre vers la bibliothèque du 3ème lieu
- Installer des panneaux interactifs pour des infos culture /sport
- Définir le positionnement des maisons de quartiers sur une carte
- Aménagement de la Friche pour manifestation culturelle

4. Culture et Environnement

- Création d'une commission locale mixte « développement durable et culture » aux côtés des autres commissions existantes
- Mettre en place dans actions à visées pédagogiques pour expliquer le lien entre culture et développement durable pour tous les publics (avec adaptation du contenu)
- Définir une orientation stratégique valorisant les savoirs faire locaux dans un but de développement endogène (produits locaux, gastronomie, agro-transformation, aménagements paysages, etc.)
- Mettre en place un plan de redynamisation des relations entre la ville et les associations (demande de contrepartie à prévoir dans des domaines divers, telles des actions environnementales)
- Innovation sociale, pédagogie, sensibilisation...
- Identifier dans le PLU les espaces d'exercices culturels
- Insérer la clause culturelle dans les marchés publics Ex. pour les denrées alimentaires, la gastronomie, l'architecture...

ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 JANVIER 2019

5. Culture et économie

- Mise en place d'outils permettant la mise à disposition et l'accès à l'information comme l'agenda partagé, site internet de la ville, page culture et un espace acteurs culturels
- Mise en place de partenariats avec les entreprises pour développer les contributions volontaires aux projets culturels (mécénats, parrainage) et leur rappeler leur Responsabilité Sociale
- Mieux compléter l'identification des acteurs culturels (Annuaire)
- Intégrer les acteurs culturels dans les rencontres économiques
- Accompagner à la professionnalisation des acteurs culturels pour une meilleure structuration et aller vers un statut juridique adéquat (sortir du statut d'amateur). Il y a un réel enjeu pour les entreprises culturelles qui ont à la fois des capacités artistiques et économiques. Ce sont des entreprises spécifiques...

6. La culture, l'équité et l'inclusion sociale

- Améliorer la vie associative, c'est :
 - | Mettre en place des assises
 - | Créer une photographie de la vie associative du territoire
 - | Identifier les problématiques du territoire y compris celles des associations
 - | Fluidifier la communication interne (ville/Agglo) et externe (Assos./ Usagers/Organismes)
- Faire mieux avec moins...
- Intégrer la thématique du sport dans l'agenda 21 de la culture
- Trouver l'articulation entre culture et sport
- Promouvoir l'inclusion sociale par le maillage ville -Associations"

7. La culture, la planification urbaine et l'espace public

- Développer la « culture du risque » sur le territoire (prévention et éducation)
 - | Risques naturels
 - | Risques technologiques
 - | Risques sanitaires
- Formaliser un document global de recensement des actions menées sur le territoire de Baie-Mahault
- Répertoire exhaustif du patrimoine culturel immatériel dans le cadre des nouvelles constructions (hors historique et environnemental)

8. La culture, l'information et le savoir

- Accueil en formation d'un agent à la communication pour les malvoyants et les sourds-muets



ANNEXE 1 : PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

PROPOSITIONS ÉMISES LE 10 JANVIER 2019

- Création d'un web-TV
- Agenda d'animation culturelle
- Mise en place d'une formation concernant les droits d'auteurs à Baie-Mahault
- Création d'un conseil local collectifs des Associations

9. La gouvernance culturelle

- Un conseil local de la culture
- Démocratie participative
- Multi-acteurs

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
PREVOST Marc	Pôle Emploi
EUSTACHE Dalila Jocelyne	Élue à la coopération décentralisée et aux relations internationales, et Membre commission culturelle, Ville de Baie-Mahault
CALIXTE Fritz	Président de l'Association Haiti Monde
PASBEAU Mathilde	Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), Ville de Baie-Mahault
DONDAS Marie Tania	Présidente de l'Association Vibration +
MUSSO Valérie	Présidente de L'Association Culturelle Caribéenne Sans Frontières
PLANTIER- BONNUS Nicole	Présidente de l'Association des donneurs de sang, Baie-Mahault
NZALI Franciska	DGA Animation du Territoire, Ville de Baie-Mahault
PELLISSIER Marc	Président de l'Association Kalbas Ka
RUTIL Alain	Enseignant retraité en charge de Langue et Culture Régionale
FIESQUE Maryse	Société Civile, Commission Administrative
ODACRE Emmanuel	DGA Animation du Territoire, Ville de Baie-Mahault
PAULINE Fabrice	Direction des Affaires Culturelles, Ville de Baie-Mahault
REIMONENQ Marie- Noëlle	Présidente de École de musique La Clé des Arts
CURIER Louissette	Direction de l'urbanisme, Ville de Baie-Mahault
MARTIAL Gladys	Présidente de l'Association Gwadeloup Environment Patrimoine
CHALUS Marie-Jo	Direction Communication et Protocole, Ville de Baie-Mahault
DUBROUILLON Mylène	Atelier de Couture, Ville de Baie-Mahault
DESCOMBES Thierry	Atelier de Couture, Ville de Baie-Mahault
LEFEBVRE Maximin	Président de l'Association Sporting Club de Baie-Mahault
BIZET Marlène	Direction des Affaires Culturelles, Ville de Baie-Mahault
GENEVIEVE Marie-Josée	DGS Adjointe chargée de l'évaluation des politiques publiques, Ville de Baie-Mahault
ZANDRONIS Danik	Presse, TV CANAL 10

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
RAUZDUEL Freddy	Président du Comité de Carnaval de Baie-Mahault
VERTINO-AUBERT Armel	Membre de l'Association Formation Activités audio-visuelle et culturelle
MERIL Josette	Bibliothèque Multimédia Paul Mado, Relais livre du Centre Culturel de La Retraite, Ville de Baie-Mahault
CHASTAS Yannick	Direction des Interventions Sociales, Centre Culturel de La Retraite, Ville de Baie-Mahault
LAUBA Claude	DGA, Animation du Territoire, en charge de la vie associative
ADAMS Séverine	Présidente de l'Association des résidents du Pélican, Baie-Mahault
CHALUS Tania	Direction des Affaires Culturelles, Gestions des Equipements
LINDOR Dora	Présidente de l'Association Label MTG
NANKOU Jeannina	Direction des projets, Service Organisation, Ville de Baie-Mahault
DELOR Bruno	Direction Service Technique, Ville de Baie-Mahault
NABAB Tony	Président de l'Association Pirouli Band
BAPAUME Thierry	Direction du CCAS, Ville de Baie-Mahault, Président de l'association Pikanga
ROBERT Line	Présidente de l'Association Comité Richer en Action
ZELATEUR Gervaise	Présidente de l'Association Comité de Quartier de Chalder
CHAMOUGON Kenny	Direction des Systèmes d'Information, Ville de Baie-Mahault
SEYMOUR Rosemonde	Membre comité de suivi Culture 21
PAULIN Simone	Association Birmingham Espace
JAQUERAY Jacqueline	Présidente, Membre du Comité International des Peuples Noirs
REINETTE Luc	Membre Comité International des Peuples Noirs
DUMIRIER Patricia	Région Guadeloupe
JACOBIN Carole	Direction des Sports, Ville de Baie-Mahault
ROSNEL Ericka	Direction Générale des Services, Ville de Baie-Mahault
THEODORE Hervé	Atelier Odysée
FAVORINUS Jacqueline	Élue en charge du Développement Durable, Membre commission culturelle, Ville de Baie-Mahault

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
ETIENNE Magguy	Élue en charge des Affaires Sociales, Ville de Baie-Mahault
VERIN Johan	Président de l'Association Groupement des Associations de Danse, Ville de Baie-Mahault
CLAUDE Marie Antoinette	Direction Bibliothèque Multimédia Paul Mado, Ville de Baie-Mahault
SYLVESTRE Erick	Responsable Maisons des Quartiers, Ville de Baie-Mahault
BIENVILLE Gilbert	Directeur des affaires culturelles retraité, Directeur de la Radio AIES
GORAM Guy	Président de l'Association Chaltouné
REX Yohann	Président de l'Association Comité de Quartier Moudong Centre
ARBAU Jimmy	Président de l'Association Tropical Danzar
IGNACE Alex	Direction des Interventions Sociales, Ville de Baie-Mahault
LATOR Marie-Justine	Responsable de la reprographie, Ville de Baie-Mahault, Présidente de l'Association Jenes Kalve
LEDRECK Alain	Président de l'Association Cabri Tirant
NUISSIER Steve	Président de l'Association Gwadeloup Groove
DAHOMAY Christian	Président de l'Association Gwadeloup Senfoni
LAMI-DAHOMAY Marie-Lise	Membre de l'Association Gwadeloup Senfoni
DUNOYER Théo	Membre de l'Association Magma
BORDIN Jean-Luc	Président de l'Association Song-Long
BICHARA Steeve	Direction des Finances, Ville de Baie-Mahault
HATCHI-MIMIETTE Célia	Élue en charge de l'Éducation et de la Culture, Ville de Baie-Mahault
BERNADOTTE Teddy	Direction, Région Guadeloupe
LAURIETTE Chantal	Direction des Affaires culturelles, Baie-Mahault, Chef de Projet, Programme Ville Pilote
Antoine GUIBERT	Expert du programme de Villes Pilote de l'Agenda 21 de la culture
Francisco D'ALMEIDA	Expert du programme de Villes Pilote de l'Agenda 21 de la culture



CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez contacter:



Ville de Baie-Mahault - Service Culture

Chantal Lauriette, Directrice du Service Culture

chantal.lauriette@baiemahault.fr



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net





BAIE-MAHAULT
Ville Pilote • culture 21

